

AVIS DE COURSE

**MINI MAX - 31^{ème} EDITION
26 juin au 4 juillet 2021**

**Course Solo/Duo de 500 milles en deux étapes
Inscrite au programme du Championnat Occitanie Habitable Duo 2021**



Port Camargue

Porquerolles

Ajaccio

Porquerolles

Port Camargue

SOCIÉTÉ NAUTIQUE

GRAU DU ROI - PORT CAMARGUE

Tél. : 04.66.53.29.47- 06 .22.44.03.86



AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2021-2024

Nom de la compétition : MINIMAX
Dates complètes : du 26 Juin.au 04 Juillet 2021
Lieu : Port Camargue
Autorité Organisatrice : **SNGRPC**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2021-2024),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Navigation nocturne : entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM.
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.7 Sécurité et équipement :
 - Les skippers s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur
 - Les bateaux doivent être armés et équipés pour une navigation type semi- hauturière de la division 240
 - Un contrôle sécurité sera réalisé sur l'ensemble des bateaux avant le départ.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux remplissant les conditions ci-après :
 - Bateaux jaugeés OSIRIS appartenant aux groupes de rating L (classe mini uniquement), R2, R3, C et D, en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A ou B norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 3e catégorie de navigation ou équivalent.
 - Bateaux francisés disposant de l'armement de sécurité prévu au chapitre 1.7
 - Bateaux non francisés en règle avec leur législation nationale et équipés du matériel de sécurité prévu en 1.7.
- 3.2 La régata est ouverte aux bateaux avec équipage en double et en solo et au moins un majeur à bord.
- 3.3 L'inscription sera effectuée à distance sur notre boutique en ligne via le lien suivant :
<https://sngrpc.assoconnect.com/collect/description/175044-d-inscription-a-la-31eme-minimax-2021-port-camargue-ajaccio-port-camargue-samedi-26-juin-2021-dimanche-4-juillet-2021>
- 3.4 Date limite d'inscription :16 juin 2021
Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent disposer, au moment de leur inscription, de :
 - leur licence FFVoile valide, portant la mention « compétition », ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité à jour
- 3.5 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 3.6 L'organisateur demeure libre de refuser une inscription si le bateau ne semble pas en mesure d'affronter les conditions de navigation de la régata.
- 3.7 Les concurrents devront disposer des autorisations réglementaires liées à la situation sanitaire.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants:

Double : 220€ / bateau

Solo : 190€ / bateau

Le règlement sera effectué, en même temps que l'inscription :

- Chèque envoyé par courrier à la SNGRPC
- Règlement effectué en ligne sur le lien suivant :

<https://sngrpc.assoconnect.com/collect/description/175044-d-inscription-a-la-31eme-minimax-2021-port-camargue-ajaccio-port-camargue-samedi-26-juin-2021-dimanche-4-juillet-2021>

Remboursement :

- 50% du montant de l'inscription sera remboursé à tout bateau signifiant sa non-participation au moins 48h avant le départ.
- 100% au cas où la situation sanitaire ne permettrait pas le déroulement de la régata,

5. PROGRAMME

5.1 Ouverture des inscriptions le 3 mai 2021

Accueil des bateaux à Port Camargue : A partir du samedi 19 Juin 2021

Sauf accord de l'organisation, tous les bateaux devront être présents le jeudi 24 juin à 9 heures

5.2 Contrôles de jauge et de sécurité : A l'initiative du comité de course, à partir du 24 juin.

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
26 juin 2021	13h00	Toutes
30 juin 2021	10h00	Toutes

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à la confirmation d'inscription à l'issue des contrôles de jauge et de sécurité.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Course au large.

7.2 La zone de course est la méditerranée occidentale dans et autour d'un triangle délimité par : Port Camargue, Porquerolles et Ajaccio

COURSE 1

Départ de Port Camargue, parcours en baie

Passage bouée à Porquerolles

Arrivée à Ajaccio

COURSE 2

Départ de Ajaccio

Passage bouée à Porquerolles

Arrivée à Port Camargue.

8. CLASSEMENT

8.1 Un classement en temps compensé pourra être diffusé pour chacune des deux courses. Le classement général final sera établi par **addition des temps** obtenus dans chaque course.
8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur distance, avec application du CVL.

8.3 Le classement général sera établi pour 3 groupes de bateaux :
- Groupe HN1 : les bateaux de groupe de rating $\leq 23,5$
- Groupe HN2 : Les bateaux de groupe de rating $>23,5$
Ce regroupement pourra être aménagé en fonction du nombre de bateaux inscrits dans chaque groupe. Un groupe solo pourra être établi si le nombre le justifie

9. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Secrétariat de la société nautique au quai d'escale disponible à partir du 19 Juin 2021

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Selon les dispositions sanitaires du moment, des prix seront remis aux 3 premiers bateaux du classement général de chaque groupe,

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Le présent avis de course rappelle qu'il est fait obligation à tout bateau (règle 1.1 des RCV 2021-2024) de porter toute l'assistance possible à tout bateau ou toute personne en péril lorsqu'il sera en position de le faire, conformément aux dispositions internationales en vigueur. Dans ce cas et après déroutage, le skipper devra aussitôt fournir dès que possible au Comité de Course, tous les éléments permettant une éventuelle restitution du temps.

Le Comité de Réclamation se prononcera sur cette restitution du temps dès qu'il aura reçu les éléments nécessaires aux calculs.

14. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par leur pavillon Port Camargue.

15. BATEAUX CONCOURANT EN SOLO

La régata étant ouverte aux équipages en solo, il est demandé à ces derniers :

- de porter un gilet de sauvetage 150 Newton des l'approche de la ligne de départ, puis tout au long de la course
- de disposer d'une lampe flash light et d'une balise personnelle sur le gilet
- de disposer d'une VHF portable à proximité de la barre ou sur le gilet

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

S.N.G.R.P.C.
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
Tél. : 04.66.53.29.47
E-Mail : contact@sngrpc.com

Organigramme

Président du Comité d'organisation	: Dominique Laplante
Président du Comité de course	: Denis Reynaud
Président du Jury	: Michel Vialet
Délégué HN OSIRIS	: Christian GREGORI
Commissaire aux résultats	: Denis Reynaud
Jaugeur	: Guy Valentin